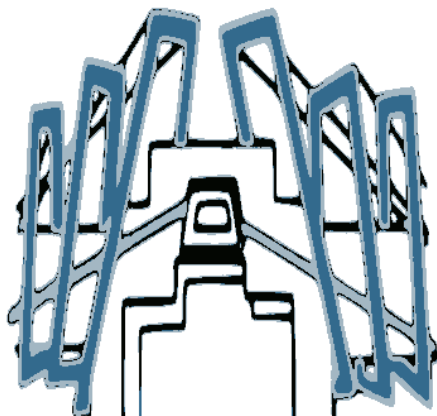


<https://tonkin.etab.ac-lyon.fr/spip/?dispositif-devoirs-faits-premiere>



Dispositif "Devoirs faits" - première période

- Actualités -



Date de mise en ligne : mardi 18 septembre 2018

Copyright © Collège du Tonkin - Tous droits réservés

Les séances "Devoirs faits" programmées à 16h30 seront suspendues à partir du 26 novembre (les séances programmées plus tôt dans la journée sont maintenues). La deuxième période débutera en janvier.

Dans le cadre du dispositif « devoirs faits », le collège du Tonkin propose aux élèves qui le souhaitent un temps d'étude accompagnée pour faire leurs devoirs. Cette étude est gratuite. Un professeur encadre un groupe de 8 élèves pour les aider à comprendre leurs leçons, réviser, faire les exercices.

Les élèves inscrits s'engagent :

- à venir chaque semaine.
- à apporter tout le matériel scolaire dont ils ont besoin et à travailler sérieusement durant cette heure, et à ne pas gêner les autres en restant silencieux.

Le coupon d'inscription a été distribué à tous les élèves. Il est également téléchargeable sur le site du collège (voir ci-dessous).

Il doit être remis dans le casier de Mme Sérol au plus tard le 21 septembre ou envoyé par mail à cette adresse : [delphine.serol chez ac-lyon.fr](mailto:delphine.serol@ac-lyon.fr)

Les séances du dispositif "devoirs faits" commenceront le 1er octobre 2018.